Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le 26/10/2026
ID : 031-200023596-20261026-DP347_2026-DE

Toulouse, le 8 octobre 2026

Décision prise par le Président de Réseau31

n°DP347 - 2026

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de Réseau31 et notamment l'article 13-2 ;

Vu la délibération du Conseil syndical de Réseau31 portant délégations de compétences au Président et au Bureau syndical ;

Vu l'arrêté n° A17-2026 portant délégation de fonction accordée à Monsieur Jean-Louis REMY, Vice-Président en charge des achats et de l'énergie ;

Considérant le point A4-1 de la délégation de compétences au Président ;

Considérant le marché n°035P2026 relatif aux travaux de réhabilitation partielle du château d'eau du Bois Vert, sur la commune de Portet-sur-Garonne, pour Réseau31, notifié le 10 août 2026, au groupement d'entreprises HYDRO ELEC SERVICES / FREYSSINET FRANCE REGION SUD OUEST ATLANTIQUE ;

Considérant la réception de la déclaration de sous-traitance de l'entreprise ALTRAD ARNHOLDT pour FREYSSINET FRANCE REGION SUD OUEST ATLANTIQUE, concernant le montage et le démontage des échafaudages, pour un montant maximum de 8 490 € HT ;

décide

Article unique : d'accepter et d'agréer la sous-traitance de l'entreprise ALTRAD ARNHOLDT pour FREYSSINET FRANCE REGION SUD OUEST ATLANTIQUE, concernant le montage et le démontage des échafaudages, pour un montant maximum de 8 490 € HT.

Jean-Louis REMY
Vice-Président